

Consommateur, vous allez maintenant pouvoir être aussi donateur ! Votre association est en effet inscrite sur le site HA-SOLIDAIRE et va pouvoir grâce à vous collecter automatiquement des dons. Comment soutenir votre association ?



Cela est **simple** et **gratuit**.

Il vous suffit de cliquer sur « *Je m'inscris* » sur le site www.ha-solidaire.com.



Vous allez être redirigé vers le formulaire d'inscription.

Inscription donateurs

✉ Adresse E-mail

🔒

Sélectionnez votre association
(tapez entre 3 à 8 caractères). [Liste des associations](#)

🔍 Recherchez parmi les associations

J'accepte les C.G.U.

S'inscrire

Vous avez déjà un compte ? [Se connecter ici](#).

Renseignez votre adresse mail et choisissez un mot de passe.

Dans le champ « *Sélectionnez votre association* »,
recherchez l'association que vous souhaitez soutenir
puis cochez la case CGU.

Une fois connecté, il vous suffit de rechercher la boutique qui vous intéresse soit à partir de la barre de recherche « *Rechercher un partenaire* », soit par « *Catégories* ».



Vous arrivez sur le page du site e-commerce. Cliquez sur « *Activer le don* »,
vous êtes alors automatiquement redirigé vers la boutique en ligne du commerçant choisi.

ACTIVER LE DON

Réalisez votre achat comme d'habitude.

Un pourcentage du montant de votre commande sera automatiquement reversé à votre association sans surcoût supplémentaire pour vous, consommateur.

Avec HA-solidaire, vous devenez aussi donateur !

**Pour aider au maximum votre association,
pensez dorénavant à passer par HA-solidaire
avant chacun de vos achats en ligne !**

Ayez maintenant le réflexe HA-SOLIDAIRE

Vous consommerez solidaires au profit de votre association préférée !